

REMISES À NIVEAU À VISÉE PROFESSIONNELLE

> Les services à la personne

> La grande distribution & la vente

> L'agriculture

> La gestion & l'administration des entreprises



Les métiers de L'AGRICULTURE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparer le stagiaire à intégrer une formation qualifiante dans les métiers de l'agriculture.

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel dans un ou deux métiers agricoles et ne possédant pas le niveau de connaissances requis pour entrer en formation qualifiante.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Niveau d'entrée dans la formation : niveau V bis.

DURÉE

Le parcours de formation est de 455 heures dont 315 heures en centre et 140 heures en entreprise. La durée hebdomadaire est de 35 heures.

MODULES PROFESSIONNELS

- > Certificat phytosanitaire : la programmation, le traitement et la pulvérisation,
- > Conduite du processus de production dans l'agroécosystème (système de production animal et/ou végétal),
- > Conduite de cultures,
- > Valoriser les produits ou services de l'entreprise,
- > Sensibilisation à l'Agroéquipement - Maintenance des engins et des matériels,
- > Élevage : repérer les problèmes de santé, surveiller et soigner les animaux.

MODULES TRANSVERSAUX

- > Certificat Sauveteur Secouriste du Travail,
- > Gestes et postures professionnels,
- > Techniques de recherche de stage et d'emploi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation dans l'action de remise à niveau se fait par évaluation des compétences en cours de formation.

VALIDATION

- Attestation de compétences acquises
- > Certificat Sauveteur Secouriste du Travail,
 - > Certificat Phytosanitaire.

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Responsable d'Entreprise Agricole (niveau V)



Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et est cofinancée par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE